



**PECB est conforme à l'Americans with Disabilities Act de 1990 et aux législations nationales régissant l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap.**

Afin d'assurer l'égalité des chances pour toutes les personnes qualifiées, PECB mettra en place des aménagements de passage d'épreuves raisonnables si cela est nécessaire. Si votre situation nécessite des conditions aménagées de passage de l'examen relatives à un handicap, veuillez compléter ce formulaire et le retourner avec le formulaire d'inscription à l'examen. Les informations que vous fournirez et les autres documents concernant votre handicap et votre besoin d'aménagement seront traités avec la plus stricte confidentialité.

Le Comité d'examen des candidatures doit informer le candidat en ce qui concerne l'acceptation de sa requête avant la date de l'examen. Des conditions et aménagements appropriés doivent être mis en place pour tous les candidats handicapés qui en font la demande et fournissent la documentation appropriée, sauf si un aménagement ne change la nature ou nuit à l'intégrité de l'examen. En aucun cas, un aménagement changeant la nature de l'examen ou portant atteinte à son intégrité ne pourra être entrepris.

***Veillez écrire ou imprimer l'ensemble des informations.***

1. Informations personnelles		
Nom :	Prénom :	Deuxième prénom
Numéro de téléphone :	Titre de l'examen :	
Adresse courriel <i>(si vous préférez recevoir le courriel de confirmation)</i>	Date de l'examen :	
2. Raison de la demande :		
<p>Veillez fournir une explication détaillée des raisons qui motivent votre demande d'aménagement de l'examen ici. Prière de décrire dans quelle mesure votre situation de handicap limite sensiblement un ou plusieurs de vos sens, votre aptitude manuelle, linguistique ou toute autre capacité fonctionnelle (par exemple : handicap qui limite votre aptitude à arriver à, à lire, ou qui de toute autre manière limite votre aptitude à compléter, l'examen).</p> <p>Veillez joindre des pages supplémentaires à la description du handicap, si cela est nécessaire.</p>		
3. Aménagement des conditions spécifiques nécessaires		
<p>Veillez lister ci-dessous les aménagements des conditions spécifiques d'examen nécessaires que vous demandez. Utilisez une autre feuille si vous avez besoin de plus d'espace.</p>		
<p><b>NOTE:</b> Si vous demandez un aménagement en raison de l'état de votre santé ou d'une déficience fonctionnelle vous devez fournir à PECB une documentation écrite provenant d'un professionnel approprié de santé qui certifie la nécessité de l'aménagement que vous demandez. Cette documentation doit être dûment signée par votre médecin et provenir d'un établissement spécialisé dans le traitement de votre handicap et doit comprendre un diagnostic spécifiant votre état de santé et / ou l'incapacité fonctionnelle dont vous souffrez et une recommandation spécifique et justification des conditions spécifiques d'examen dont vous avez besoin. La date de délivrance de cette documentation doit avoir une antériorité maximale comprise entre 0 et 2 années. PECB ne prend pas en charge les frais que vous pourriez dépenser pour obtenir le diagnostic et la recommandation requise. Néanmoins, PECB prend en charge les frais engendrés par l'accommodement raisonnable qui vous sera fourni pour votre examen.</p>		
Documentation du professionnel de santé jointe : <b>oui</b> <b>non</b>		
4. Signature		
J'atteste sur l'honneur que les informations de ce document ou attachées sont véridiques et correctes		
Signature	Date	